Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT)
Déplacements nationaux

Le CRDT met à disposition une enveloppe annuelle de 5 000 $ destinée à soutenir les déplacements de ses membres étudiant·es qui présentent une communication en lien avec les axes de recherche du centre.

Modalités de financement :

- Le financement prend la forme d'un remboursement de frais de déplacement.
- Le montant maximum accordé est de 1 000 $ par personne.
- Par souci d'équité, chaque personne ne peut bénéficier de ce financement qu'une seule fois par année civile.

Documents requis pour soumettre votre demande :

Pour que votre demande soit étudiée par le comité exécutif, veuillez fournir les éléments suivants :

1. Une brève description de l'événement auquel vous souhaitez participer
2. Le titre de votre communication
3. Un court résumé de votre communication
4. Un budget détaillé des dépenses pour lesquelles vous demandez le soutien du CRDT (vous pouvez utiliser le document Excel « UQAR-Réclamation de dépenses » : Chercher | Glossaires | Service des finances et des approvisionnements | Portail)
5. Une preuve de l'acceptation de la communication ou du programme préliminaire de l'événement (lorsque reçue)

Veuillez mettre votre directeur·trice en copie conforme de l'envoi.

Pour toute question ou pour soumettre votre candidature, écrivez à : crdt@uqar.ca

---

Pour votre information : à la suite de l'événement, il conviendra de nous retourner ces documents afin de recevoir le financement :

- Le formulaire Excel « UQAR-Réclamation de dépenses »
    - Facture attestant de tout déplacement (location de voiture, billet d'autobus ou de train, reçu d'essence ou de borne de recharge pour l'utilisation d'un véhicule personnel);
    - Facture pour chaque nuitée dans un établissement hôtelier;

  - Preuve de déplacement provenant du lieu de destination (ex. : horaire du colloque).
- Le compte-rendu du déplacement à une activité scientifique